



La Coalition pour la préservation du mont Kaaikop ... d'un naturel invitant !

COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

Montréal, le vendredi 24 janvier 2014

LE DÉBAT EN COUR SUPÉRIEURE SE POURSUIVRA MARDI PROCHAIN ...

La juge Claudine Roy a entendu les parties hier et aujourd'hui et les échanges ont été plus longs que prévu. Ainsi, la cause reprendra mardi prochain et l'injonction provisoire interdisant toute coupe au Mont-Kaaikop a été reconduite jusqu'à ce que la juge rende sa décision. Au terme de cette étape, la juge Roy statuera sur une injonction interlocutoire permanente ou la levée de l'injonction provisoire. On attend sa décision à la fin de la semaine prochaine.

À la lumière des dernières auditions (d'hier et d'aujourd'hui) en Cour supérieure du Québec, il est apparu évident aux membres de la Coalition présents aux auditions que le gouvernement ne veut pas lâcher le morceau et préfère la voie juridique. Le ministère des Ressources naturelles (MRN) n'entend pas reconnaître, pour le moment, que la crise qu'il a créée est le résultat de son manque de transparence, du processus de consultation publique bâclé et du non respect de la Loi sur le développement durable du territoire forestier et de la Loi sur le développement durable. Pour le MRN, les notions clés de l'acceptabilité sociale et du principe de précaution ne sont que de beaux écrits dans la loi, sans valeur juridique réelle.

La Coalition est plus déterminée que jamais à obtenir une caractérisation complète du Mont-Kaaikop pour permettre de prendre des décisions éclairées sur son avenir. La Coalition recueille aussi des appuis de plus en plus importants : Greenpeace et Nature Québec s'ajoutent aux nombreux groupes et organismes qui souhaitent préserver le Mont-Kaaikop.

La communauté Mohawk elle aussi s'implique de plus en plus. Elle a déposé un affidavit dénonçant son exclusion du processus de consultation publique. Pour la grande chef Gina Deer, le corridor migratoire entre le Mont-Tremblant, le Mont-Kaaikop et la réserve de Tioweroton (à Sainte-Lucie) sont cruciaux pour l'épanouissement de nombreuses espèces, notamment les grands cervidés. Des refuges hivernaux importants ont été

observés par les Coalisés au Mont-Kaaikop. Les coupes forestières vont mettre en péril les originaux.

La Coalition rappelle qu'elle défend des principes fondamentaux de droit de participation des citoyens au développement durable, harmonieux et mobilisateur de leur milieu. La Coalition n'est pas contre toutes les coupes forestières mais elle ne peut pas accepter celles prévues au Mont-Kaaikop sans en connaître tous les enjeux et les impacts. Seule une connaissance complète des milieux fauniques, floristiques, hydriques et sylvicoles permettrons de planifier un avenir durable pour le Mont-Kaaikop.